

PUBLIC VISÉ

- Formateurs d'adultes en formation continue, formateurs des services internes de formation des entreprises et toute personne, intéressés pour enseigner la prévention des risques professionnels ainsi que les gestes de premiers secours, afin de pouvoir délivrer l'unité d'enseignement Sauveteur Secouriste du Travail.

PRÉREQUIS ET ACCESSIBILITÉ À LA FORMATION

- Être titulaire du certificat SST ou APS **en cours de validité**, délivré par une entité habilitée.
- Avoir suivi avec succès l'autoformation en ligne « Acquérir les bases en prévention des risques professionnels » de l'INRS (<https://www.eformation-inrs.fr/>) ou la formation « Obtenir des compétences de bases en prévention » dans les services prévention des caisses régionales de sécurité sociale (joindre une photocopie de l'attestation de formation lors de l'inscription).
- Disposer de capacités relationnelles, d'animation et d'expression.
- Aptitude physique pour réaliser les divers gestes de secours.

TEXTES OFFICIELS JUSTIFIANT L'ACTION DE FORMATION

- **Formation à la sécurité** : Articles L4121-1 à 3, L4141-2, R4141-3, R4141-13 et R4141-17 à 20 du Code du Travail.
- **Matériels de premier secours et secouristes** : Articles R4224-14 à 16 du code du travail.
- **SST** : Document de référence et FAQ SST de l'INRS.



DURÉE DE L'ACTION

- 56 heures en présentiel (8 jours), réparties sur 2 semaines non consécutives.
- Les enseignements pratiques et les mises en situations d'évaluation des apprenants représentent 70 à 80% du temps de la formation



PÉRIODICITÉ DE L'ACTION

- Certificat de Formateur SST valable 36 mois.
- La prolongation de ce certificat est conditionnée par le suivi d'un stage de MAC Formateur SST tous les 36 mois, ainsi qu'à la réussite aux épreuves certificatives



NOMBRE DE PARTICIPANTS

- 5 minimum à 10 maximum.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- A l'issue de cette formation, l'apprenant doit être capable de :
 - > Démontrer l'intérêt de la formation SST pour une entreprise (Domaine de Compétence 1).
 - > Maîtriser les aspects méthodologiques et techniques de la prévention et du secours pour mettre en œuvre une formation SST (Domaine de Compétence 2).
 - > Concevoir, animer, évaluer et suivre une action de formation d'acteur SST (Domaine de compétence 3).

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Installations nécessaires : salle de réunion, tables, chaises, **mur clair pour la projection**, tableau papier ou effaçable.
- Point d'eau courante accessible à proximité.
- Formateur en prévention des risques professionnels titulaire de l'attestation « Acquérir les bases en prévention des risques professionnels ».
- Formateurs titulaires du certificat « Formateur de Formateurs SST » en cours de validité.
- Supports d'animation pédagogique, utilisés en vidéo-projection.
- Déroulé pédagogique encadrant le bon déroulement de la formation.
- Outils pédagogiques et matériel de simulation et d'apprentissage.

MOYENS D'ENCADREMENT

- Formateur de Formateurs SST certifié par l'INRS.
- Responsable pédagogique.
- Service administratif.
- Service qualité.
- Service relations clients.

MODALITÉS D'ÉVALUATION INDIVIDUELLE DES ACQUIS ET SANCTION DE L'ACTION DE FORMATION

Le formateur évalue les acquis des apprenants (savoirs et savoir-faire) au moyen de questionnement oral et de mise en situation tout au long de la formation et consigne les résultats sur une fiche d'évaluation formative standardisée.

- En vue de l'obtention du certificat de Formateur SST, deux épreuves certificatives sont organisées, durant la formation, de façon à permettre une évaluation distincte de chaque compétence. Le certificat est obtenu dès lors que l'apprenant a suivi l'ensemble de la formation et que l'ensemble des 3 Domaines de Compétences sont acquis selon les critères de la grille de certification.
- Une attestation de fin de formation est remise à l'apprenant à l'issue de la formation, précisant si les objectifs sont atteints ou non, ou en cours d'acquisition.
- Un certificat Formateur SST (modèle national) est édité au nom du titulaire via l'outil de gestion national FORPREV et lui est envoyé.

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION

- **Enseignements théoriques (savoirs) et pratiques (savoir-faire) :**

- > Domaine de compétence 1 : Démontrer l'intérêt de la formation SST pour une entreprise.
 - Justifier la formation SST pour une entreprise.
 - Répondre à la demande de formation SST de l'entreprise en tenant compte de ses spécificités.
- > Domaine de compétence 2 : Maîtriser les aspects méthodologiques et techniques de la prévention et du secours pour mettre en œuvre une formation SST.
 - S'appuyer sur le guide des données techniques pour mettre en œuvre une action de secours.
 - Justifier la mise en place d'actions de prévention.
- > Domaine de compétence 3 : Concevoir, animer, évaluer et suivre une action de formation d'acteur SST.
 - Concevoir un déroulé pédagogique d'une action de formation d'acteur SST.
 - Animer une action de formation.
 - Mettre en œuvre différentes méthodes d'évaluation.
 - S'assurer de la gestion administrative de la formation dans le cadre de l'habilitation SST.

- Epreuves certificatives des apprenants et Bilan de la formation.

TARIF ET DÉLAI DE RÉALISATION

- Inter / Intra / Groupe / Individuel : sur devis, nous consulter.

